

Direction générale de la coordination,
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 novembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.362

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 octobre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

1. « [...] Obtenir copie des lettres/correspondances des ministres et sous-ministres de chacun de vos ministères/organismes publics avec des ministres ou sous-ministres fédéraux sur tous sujets depuis les 60 derniers jours à aujourd'hui, le 18 octobre 2019.
2. Obtenir copie de tout document et ou statistiques/données me permettant de voir le nombre de plaintes reçues pour harcèlement dans chacun des ministères et organismes publics pour chacun des 5 dernières années à ce jour, le 18 octobre 2019. Si possible m'indiquer le nombre de plaintes par année pour harcèlement verbal, harcèlement physique et harcèlement sexuel. (ventiler ces chiffres/statistiques/données par année pour votre ministère ou votre organisme public.) ». (*sic*)

Nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant au premier point de votre demande d'accès.

Par contre, nos recherches ont permis de repérer un document répondant au deuxième point de votre demande d'accès. Vous le trouverez sous l'onglet 1.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 19-CP-00023-96